

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
08 NOVEMBRE 2021

PRESENTS : M. LE DIGABEL, Mme BLOURDIER, M. POUGET, M. CANDON,
M. SEBELOUE, M. SEGERS, Mme CIRINA, Mme FORTIN, M. CROZET-JOURDAIN,
M. BAUCHE, Mme PATUREL, Mme FIRMIN, Mme GENIESSE-GAUTIER, M. BASSET,
Mme ALVES

ABSENTS : Mmes PHIPPEN, Mme JOURDA, M. DECAUX (arrivé à 21 h30), M. BENARD
SECRETAIRE : Mme FORTIN

Emargement du compte rendu du 19 Octobre 2021 :

Remarques de Mme ALVES : - rajouter le « s » à piéton dans les remarques initiales

- paragraphe 3 : supprimer le « s » à remboursement

- informations 2-4 : « panneau » au lieu de pano

M. le Maire informe les conseillers que l'accueil des nouveaux habitants se fera le 26 Novembre à 19 h.

I – DELIBERATIONS :

1-1) DECISION MODIFICATIVE N°5

Rapporteur : Mme CIRINA

Pour tenir compte des événements de toute nature survenant en cours d'année, le budget primitif peut être corrigé par des décisions modificatives.

Ces dépenses prévoient et autorisent dépenses et recettes tout en respectant l'équilibre du budget primitif.

Afin de pouvoir régler la facture de l'entreprise CHRISTOPHE pour les travaux des sanitaires à l'école maternelle d'un montant de 2615.40 €, il est nécessaire d'approvisionner à l'article 2313 opération 10047 le montant de 487 €.

Mme le rapporteur sollicite le conseil municipal pour :

- APPROUVER la décision modificative suivante :

- Compte 2313 Opération 10047 : + 487 €

- Compte 2315 Opération 10033 : - 487 €

Vote : Pour à l'unanimité

1-2) CONCOURS 2021 : MAISONS ET COMMERCE FLEURIS : ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Rapporteur : M. POUGET

Dans le cadre de l'embellissement de la commune, un concours des maisons et commerces fleuris a été organisé.

La commission Environnement réunie le 26 Juillet 2021 a proposé de récompenser les lauréats des maisons et commerces fleuris sous forme de bons d'achat à valoir chez BLANDIN Fleurs à Courcelles Sur Seine.

Les lauréats à l'unanimité sont :

- 1^{er} Prix : PINTA Florence, 14 Résidence les Cigales : 55 €

- 2^{ème} prix : COMMES Madeleine, 3 Résidence des Pérelles : 45 €

- 3^{ème} prix : DEVAUX Jacky, 10 Résidence les Cigales : 35 €

- 4^{ème} prix : LERIGOLEUR Charlotte, 10 rue Henri Gohier : 20 €

Total des Prix **155 €**

Les prix d'encouragement sont :

- Mme HORCHOLLES Patricia, 66 Résidence les Cigales	:	15 €
- M. CONTINO Diégo, 8 Résidence les Cigales	:	<u>15 €</u>
Total des Prix		30 €

Soit un montant de **185 €** pour le concours

M. le rapporteur sollicite le conseil municipal pour approuver les propositions ci-dessus.

Vote : Pour à l'unanimité

**1-3) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR et du CONSEIL
DEPARTEMENTAL CONCERNANT L'EXTENSION DU CABINET MEDICAL**

Rapporteur : M. le Maire

Par délibération du 25 Janvier 2018, le contrat de maîtrise d'œuvre avait été signé pour la rénovation du cabinet médical avec le cabinet « Space Architecture » d'Aubevoye.

Depuis, le dernier médecin, ayant quitté ses fonctions fin décembre 2020, il est nécessaire, pour recruter de nouveaux médecins, de faire un agrandissement et des modifications dans l'ancien cabinet.

En 2021, la phase extension de ce cabinet devenant nécessaire, M. le Maire a demandé à Space Architecture de procéder au Permis de construire modificatif.

Il a donc contacté différentes sociétés pour l'aménagement intérieur de cet ensemble afin de pouvoir faire ses demandes de subvention :

- **Construction** : 555 255 € HT
 - Space Architecture : 485 000 €
 - Architecte : 48 500 €
 - Bureau de contrôle, SPS, Bornage, Etude de sol : 21 755 €

- **Pour les aménagements intérieurs** : 39 293.79 €
 - Mobilier : 11 639.98 €
 - Informatique : 12 591.07 €
 - Matériel médical : 15 062.74 €

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour :

- RETENIR les devis nommés ci-dessus pour un montant total de 594 548.79 € HT
- SOLLICITER l'attribution d'une demande de subvention au titre de la DETR d'un montant de 40 %
- SOLLICITER l'attribution d'une demande de subvention au Département de l'Eure d'un montant de 40 %.
- DECIDER que les travaux s'effectueront dès l'obtention de la subvention.
- M'AUTORISER à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Vote : pour à l'unanimité.

II INFORMATIONS DIVERSES :

2-1) Travaux :

- Rue Charles Riberpray revenue en sens de circulation normal.
- Mise en sens unique de la résidence Georges André : fait.
- Passage piétons fait pour aller au chemin des Rossignols.
- SIEGE : les travaux d'enfouissement des réseaux rue du château d'Eau sont sur liste complémentaire.
- FIBRE : la moitié Nord de Courcelles est éligible (sauf cas particuliers). Des flyers seront distribués aux habitants éligibles.
- La Seine à Vélo : les travaux ont démarré aujourd'hui. (fin prévue : avril 2022) entre le pont et Bouafles. La partie Est (entre le Pont et Port-Mort) sera réalisée plus tard.
- ALSH : les travaux avancent.

2-2) Marché du travail : 3^{ème} trimestre 2021 : - 5% dans l'Eure

2-3) Cabinet médical : Il se peut qu'il y ait des problèmes de parking si le cabinet médical venait à rouvrir. L'espace vert entre l'église et la résidence de la Ferme pourrait être réservé au cabinet médical.

2-4) Eglise : les travaux de carrelage vont démarrer au 1er trimestre 2022

Arrivée de Didier Decaux à 21 h30.

Questions diverses :

- M. BASSET : - Fermeture du pont : demande si les dates sont bien confirmées.

Réponse : Les dates sont prévues du 22 Novembre au 12 Décembre.

- Epanchage des boues : a-t-on des nouvelles ?

Réponse : Une convention est passée entre les agriculteurs et la station d'épuration conformément à la loi.

- Salle des fêtes : Est-il possible d'avoir des bacs de tri pour la salle des fêtes ?

Réponse : M. POUGET répond que les bacs ont été commandés, il attend la réponse en Décembre de l'Agglomération Seine Eure.

- Mme ALVES : Demande quand les blocs de pierre vont être enlevés au profit d'une barrière en bois au chemin des carrières.

Réponse : M. SEGERS répond que cela va être fait prochainement quand les employés auront fini les travaux au cimetière.

- Il manque une poubelle résidence les Pérelles.

Réponse : M. SEGERS répond que le matériel a été livré et que l'installation sera faite prochainement.

-Mme GAUTIER-GENIESSE : informe que l'association APEEPCS va mettre en place la vente de sapins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h50.